

Intitulé de l'épreuve : Carte blanche - ANTO

Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

"Tensions régionales et action de la France dans la zone ANTO"

Lors de la Conférence des Ambassadeurs et des Ambassadrices d'août dernier, le président de la République, Emmanuel Macron a déclaré que la France se devait d'être une puissance médiatrice, qui ne devait "s'interdire de parler à tel ou tel pays" afin de résoudre les conflits qui frappent le monde d'aujourd'hui.

La zone Afrique du Nord, Moyen Orient (du Maroc à l'Irak) connaît une montée grandissante des tensions. En effet, depuis les bouleversements qui ont traversé la zone en 2011, celle-ci n'a cessé de voir le degré de ses tensions augmenter. Les tensions qui touchent la région ANTO sont multiples et multiformes. Elles proviennent à la fois de tensions entre les États de la région dont certaines relations diplomatiques ont été coupées mais également de groupes affiliés aux États qui se livrent des guerres par procuration. Les tensions de la région ANTO ont également pour source le conflit israélo-palestinien dont le processus de paix est à l'arrêt. Enfin, les tensions régionales proviennent à la fois des difficultés internes aux États de la région mais aussi des interventions ou déstabilisations d'acteurs externes (États-Unis, Russie).

L'action de la France dans la zone ANTO s'appuie sur un large éventail de moyens : militaire (intervention de la France dans le cadre de la Coalition internationale contre Daesh), humanitaire et culturel (Aide Publique au Développement,

N°
1
1/18.

Action humanitaire d'urgence, coopération culturelle dans le domaine de la francophonie, de l'éducation et des arts...).

L'action de la France dans la zone ANTO est surtout diplomatique dans le but de maintenir la stabilité régionale ou d'y concourir lorsque celle-ci est menacée mais également de préserver ses intérêts économiques en veillant à la libre circulation des matières premières pétrolières et agricoles.

Dans ce contexte, comment l'action de la France s'articule-t-elle face à la montée des tensions dans la zone ANTO et à quels défis est-elle confrontée ?

La multiplicité et la montée des tensions dans la région ANTO implique une action différenciée et démultipliée de la France afin de tendre vers la stabilité régionale (I). L'action de la France face aux tensions régionales est cependant entravée par des puissances de premier plan et se doit de trouver de nouveaux relais et alliés, notamment au sein de l'Union européenne (II).

*

*

*

Les tensions régionales qui touchent la zone ANTO ont des sources variées qu'il est nécessaire d'isoler (A). Au vu de la nature de ces tensions, la France a une action différenciée dans la zone ANTO (B).

Les tensions dans la zone ANTO proviennent tout d'abord d'une montée des différends entre États et de la compétition, notamment entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, par le biais de la région. En effet, l'Iran et l'Arabie Saoudite s'affrontent sur plusieurs plans : économique, s'agissant du commerce pétrolier ; culturel, politique et religieux. "La grande discorde" (Laurence Lévy) entre sunnites et chiites est éminemment politique et l'Iran et

L'Arabie Saoudite cherche à en exploiter les retombées politiques. Les deux pays, dont les relations diplomatiques sont coupées depuis 2016, se livrent une guerre d'influence dans les différents pays de la région, ce qui accroît les tensions régionales. De plus, l'Iran et l'Arabie Saoudite, puissances moyennes au Moyen-Orient, disposent de relais régionaux ou de milices qui mènent des guerres dans toute la région. Les Houthis au Yémen, principaux opposants de l'Arabie Saoudite dans le conflit, sont équipés et soutenus par l'Iran qui a vu une opportunité d'enliser encore davantage le mal saoudien. D'autres groupes militaro-politiques comme le Hezbollah libanais, allié de premier plan de l'Iran, aggravent les tensions régionales.

De surcroît, le processus de paix au Proche Orient est aujourd'hui à l'arrêt, ce qui pèse également sur la montée des tensions dans la région. En effet, la solution des deux États semble hors de portée, notamment à cause de la poursuite de la colonisation, d'une radicalisation des positions, à la fois palestiniennes mais aussi israéliennes (Benjamin Netanyahu a indiqué, s'il était élu, qu'il annexerait une partie de la Cisjordanie). Éclipsée par les printemps arabes de 2011, la justice israélo-palestinienne n'a été pas moins centrale dans les tensions de la région.

Enfin, les tensions intrarégionales dans les États de la zone AMO accroissent le niveau de tensions dans la région. En effet, la question de la démocratisation reste centrale concernant les États de la zone. L'Algérie est, par exemple, traversée par une contestation d'une ampleur importante (le "Hirak"). Les pays touchés par des guerres civiles internationalisées (Yémen, Syrie, Libye) avaient initialement connu des manifestations pacifiques appelant au changement politique, à la démocratisation, à la fin de la corruption.

Les tensions régionales proviennent donc de phénomènes et de causes différents, c'est pourquoi la France a une action spécifique en fonction de la nature des tensions.

La France exerce une action de médiation afin de faire baisser le niveau des tensions entre les États de la zone AMHO. En effet, elle prône le dialogue et une politique d'équilibre entre les deux grandes puissances de la région que sont l'Arabie Saoudite et l'Iran. La position de la France consiste en une préservation du JCPOA (Plan d'Action Conjoint) signé le 14 juillet 2015 à Vienne qui vise à empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire contre une levée des sanctions. Cependant, la France prône également un clarifiement des discussions afin de mieux prendre en compte les questions de l'armement ballistique de l'Iran. La diplomatie de médiation de la France a eu une récente illustration au G7 à Bréanitz en août dernier. En effet, Mohammad Javad Zarif, ministre des Affaires étrangères iranien s'est déplacé à Bréanitz afin de discuter la préservation de l'accord. Bien qu'aucune rencontre entre les délégations iraniennes et américaines n'ait eu lieu, ce premier pas a permis de faire baisser, pour un temps, les tensions entre l'Iran et les États-Unis. Un autre exemple de la diplomatie de médiation de la France doit être mentionné : la démission forcée du Premier ministre libanais Saad Hariri en novembre 2017, imposée par l'Arabie Saoudite, a pu être évitée grâce aux efforts de la diplomatie française. En outre, il est intéressant de souligner l'action de dialogue entre les cultures que mène la France et qui permet, à long terme, de réduire les tensions régionales (comme par exemple l'ouverture du Livre Abu Dhabi ou encore l'organisation du "Sommet des deux rives" en 2013).

Afin de réduire l'impact des conflits intraétatiques mais régionaux, la France tente de mener une action humanitaire à l'égard des populations sinistrées. En effet, l'action humanitaire constitue un levier de premier plan pour la France afin de réduire les tensions dans les États de la zone AMHO. À titre d'exemple, le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères finance de nombreux projets de reconstruction et de stabilisation en Irak (reconstruction de l'Université de Ninive à Mossoul, action de démouillage...) mais aussi en Syrie (Programme d'action d'urgence pour la Syrie décidé par le Président de la République, à hauteur de 100 millions d'euros). Le Président de la

Intitulé de l'épreuve : Cartographie - M.M.O.A.

Nombre de copies : 2

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

La République s'est également engagée envers la co-Prix Nobel ^{de la Paix} Nadia Murad de construire un hôpital dans le Sinjar afin de permettre aux populations yézidies de rester sur leurs terres. Ces actions humanitaires et de stabilisation, bien que limitées par le montant qui leur est alloué, que même la France dans la zone concourent à réduire les tensions imbriquées de la région AMRO.

Enfin, la France tente de favoriser la démocratisation dans les États de la zone AMRO. En effet, les blocages institutionnels, le manque de liberté d'expression et d'opportunités économiques participent à la montée des tensions régionales. Ces processus de temps long sont tout aussi importants que l'éclatement des conflits. A titre d'exemple, la situation difficile des droits de l'Homme en Egypte conjuguée au manque d'opportunités économiques laissent augurer une nouvelle déstabilisation de l'Egypte. Stéphane Lecroix, à cet égard, a déclaré : "il ne s'agit pas de savoir si une nouvelle révolte va éclater en Egypte mais plutôt quand". Les dispositifs développés par la France comme le programme des "Personnalités d'avenir" ou les séminaires destinés aux journalistes étrangers ne suffisent pas à favoriser l'ouverture démocratique de la zone AMRO et à éviter de futures tensions régionales.

Si la France a mis en place une action différenciée et démultipliée mais limitée face aux tensions régionales, celle-ci est également entravée par des puissances de premier plan telles que les États-

N°
2
5.18.

Unis et la Russie, ce qui plaide pour la nécessité de trouver de nouveaux relais pour et dans la zone ANHO.

*

*

*

L'action de la France se heurte à l'action destabilisatrice des Etats-Unis et à l'action interventionniste de la Russie (A). La France, pour que son action face aux tensions régionales soit plus efficace doit entraîner ses partenaires européens et encourager le dialogue avec la société civile (B).

Les prises de position et actions de l'administration Trump constituent aujourd'hui une entrave à l'action de la France pour tenter de contenir les tensions régionales. La rhétorique belliqueuse du Président Trump ainsi que sa vision militarisée des rapports de force au Moyen Orient aggravent les tensions régionales. Ainsi, dans un entretien au Monde, Clément Terme, spécialiste de l'Iran déclarait: "La rhétorique de Trump renforce les liens à Téhéran". Les récentes menaces d'attaques contre l'Iran de la part de l'administration Trump et surtout le retrait des Etats-Unis de l'Accord de Vienne (JCPOA) nuisent considérablement aux tentatives de médiation et aux efforts diplomatiques de la France pour faire face aux tensions régionales. Les Etats-Unis, dont la position destabilisatrice ne se cantonne pas à la question iranienne, violent également les paramètres agréés à l'échelle internationale s'agissant du processus de paix au Proche Orient. Si Donald Trump n'a jamais renoncé officiellement la solution des deux Etats, il a décidé, le 14 décembre 2018 de reconnaître Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël. Or, la ville de Jérusalem a vocation à être la capitale des deux

N°2

S.B.

Etats. Le plan "Kushner", dont les contours ne sont pas clairs, adopte une approche économique à un conflit éminemment politique, comme l'a prouvé la Conférence organisée à Bahreïn qui n'a débouché sur aucune avancée substantielle.

L'intervention de la Russie en Syrie depuis septembre 2014 et son soutien au régime de Bachar Al-Assad entravent l'action diplomatique de la France pour sortir du conflit syrien aux ramifications et implications régionales. En effet, l'action de la Russie aux Nations Unis notamment bloque toute capacité de la France à faire cesser les hostilités et à faire avancer la transition politique syrienne. Le "processus de Genève" et son communiqué du 22 juin 2012 sont concurrencés par le processus d'Astana et les zones de désescalade portés par la Russie. Une douzaine de veto, s'ajoutant de la Syrie, ont été exercés par la Russie depuis le début de la crise. L'action de la France concernant la lutte contre l'utilisation des armes chimiques en Syrie notamment avait été couronnée par la mise en place du "mécanisme d'enquête conjoint" (le "JICI") de l'ONU et de l'OIAC (Organisation Internationale contre les Armes Chimiques) dont le renouvellement du mandat a été empêché en 2018 par un nouveau veto russe. Cette influence et cet engagement grandissant de la Russie au Moyen-Orient constituent un défi supplémentaire à l'action de la France.

*

Afin de contester la montée des tensions régionales et de faire face aux difficultés liées aux autres puissances, la France doit entraîner ses partenaires européens pour une action concertée dans la zone AMMO. L'Union européenne a prouvé qu'elle pourrait faire usage de son pouvoir diplomatique dans la zone AMMO. En effet, elle est membre du Quartet et a également pris part aux négociations du JCPOA. A titre d'exemple, l'Union européenne a adopté en 2013 des lignes directrices interdisant tout financement européen dans les colonies israéliennes. La France doit être un moteur, au sein de l'Union, pour porter d'autres initiatives qui permettant de faire baisser les

tensions régionales. Afin d'éviter les blocages à l'échelle européenne, la France doit favoriser l'émergence de formats différents qui rassembleraient les États européens enclins à avancer sur un sujet particulier. La puissance économique de l'Union européenne doit être mise au service d'une véritable diplomatie qui peut concourir à faire baisser le degré de tensions régionales. Au delà de l'Union européenne, un relais important dans la région peut être incarné par l'État omanais. En effet, cet État du Golfe mène une diplomatie de médiation, particulièrement depuis la crise du Golfe entre l'Arabie Saoudite et le Qatar (juin 2017). Cet État peut donc s'avérer être un intermédiaire important pour la diplomatie européenne et française.

Enfin, réduire les tensions régionales de la zone ANTO implique pour la France d'encourager le dialogue avec les sociétés civiles arabes. En effet, les acteurs non-étatiques comme les syndicats, les ONG, la presse ou encore les organisations religieuses peuvent constituer des relais efficaces pour tenter d'éviter les tensions régionales ou de faire baisser leur intensité. Par exemple, il serait possible de répliquer le "Dialogue du Trianon" mis en place avec la Russie aux sociétés civiles du monde arabe dont la vitalité est grandissante.

*

*

*

Face à la montée des tensions dans la région ANTO, multiples et multiformes, la France tente d'adopter son action, certes limitée par un manque de moyens et d'alliés ou de relais. La France fait office de puissance d'équilibre dans une zone où toutes les instances régionales, qu'il s'agisse de la Ligue des États arabes ou du Conseil de Coopération des États arabes du Golfe (CCEAG), sont bloquées et font office de caisse de résonance des tensions régionales.